

Publication sur les conventions réglementées en application de l'article L. 225-40-2 du Code du commerce

Compte courant de Monsieur Patrick Findeling

Personnes concernées : Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'administration de la Société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE.

Objet : Les sommes laissées à la disposition de la société par Monsieur Patrick Findeling font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible.

Nature : Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023, le solde du compte courant de Monsieur Findeling s'élève à 204K€ et la rémunération qui en résulte représente une charge de 13K€.